

BOIS ET AMEUBLEMENT CP 126

NEGOCIATIONS CCT 2025-2026

FLASH INFO N° 3 – 11/12/2025

Après avoir consulté nos militants le 10 décembre, nous sommes retournés dans l'après-midi à la table des négociations. Vous retrouverez ci-dessous nos principales revendications :

- Introduction ou augmentation des chèques-repas de 2 euros.
- Un jour de congé d'ancienneté additionnel pour les ouvriers, un premier jour de congé d'ancienneté pour les employés.
- Une intervention en cas d'emploi de fin de carrière pour les ouvriers (à l'instar des employés).

Nous avons cherché à obtenir ces revendications (minimales), mais elles sont jugées irréalistes par les employeurs, et ce en dépit d'un cadeau de 1,7 millions d'euros venant de notre fonds de sécurité d'existence.

En raison de la non-conclusion d'un accord, le complément en cas de chômage temporaire (5,20 euros par jour) sera versé directement par l'employeur et ne sera plus pris en charge par le fonds de sécurité d'existence.

Nous nous préparons pour ces raisons à mener **des actions en janvier** afin d'augmenter d'un cran la pression sur le secteur.

Nous vous tiendrons informés par les canaux habituels. (bulletin d'informations, site internet, réseaux sociaux,...).

Nous ne vous laisserons pas tomber ! Ensemble, nous ferons de 2026 une année de lutte commune pour de plus justes conditions pour tous les travailleurs de notre secteur.

Nous tenons à vous souhaiter, malgré ces nouvelles décevantes, de belles fêtes de fin d'année.

N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER RÉGULIÈREMENT LE SITE WEB DE LA CG (www.accg.be), OUTRE L'ACTUALITÉ SYNDICALE, IL VOUS FOURNIRA AUSSI LES INFORMATIONS LES PLUS RÉCENTES CONCERNANT LE SECTEUR ET DES LIENS INTÉRESSANTS.